

Réunion : Coordination
 Présents : Thierry, Claire,
 Excusés : Cathy, Catherine, Claire D, Igance
 Animateur : Adria, Jeanne

Date : 27/01/22
 Lieu : mairie

Secrétaire : Gérard
 Relecteurs : Jeanne, Nathalie

Nature ¹	Quoi	Qui ²	Pour le
	Réunion le 3 février à 14h de préparation avec ceux qui ont des projets à financer et la commission Finances. Prochaine réunion de Coordination jeudi 10 février à 17h. à 14h		
Principales décisions de la réunion du 27 janvier 2022 <ul style="list-style-type: none"> réunion le 3 février à 14h sur le choix des projets prioritaires avec ceux qui ont des projets et la commission finances. prix maximum pour la parcelle AA0028 : 1 200 € 			
I	1-Suivi des décisions de la réunion du 20 janvier : <ul style="list-style-type: none"> rencontre de Melvin et Jérémie avec l'équipe enseignante de l'école sur sur les conditions d'accueil des enfants avec les protocoles sanitaires => pas fait qui serait intéressé par un temps de travail à France Services => Julien serait intéressé 		
I	2-Manifestation des parents à Albi sur le protocole sanitaire Il y a eu une occupation de l'antenne de l'Inspection d'Académie à Albi sur le protocole sanitaire dans les établissements d'enseignement. 3 parents ont été reçus par l'inspectrice d'académie (« DASEN »).		
I	3-Manifestation surprise au Conseil Communautaire Des parents voulaient faire une manifestation surprise au Conseil Communautaire. L'équipe municipale a été mise au courant sans avoir eu connaissance de l'aspect surprise de l'intervention des parents, en a informé la 4C81 afin que les parents soient accueillis et puissent avoir un espace de parole. Cependant, ce soir-là des gendarmes étaient postés sur le parcours et aux abords de la salle où se tenait le conseil communautaire. Les parents voulaient exprimer leur désarroi et leur mécontentement quant à la maltraitance faite à leurs enfants avec la mise en place depuis plus d'un an et demi des protocoles sanitaires (masques, tests) et interpellé les élus de la 4C et Patrick Lavagne. Deux parents ont pu s'exprimer pendant une demie-heure environ, mais il n'y a pas eu de discussion. Il est dommage que ce groupe de parents ne se soient pas rapprochés des élus de Vaour (et de Penne?) afin que ceux-ci soutiennent leur action de façon plus cohérente.		
D	Une lettre sera envoyé à la 4C pour questionner cette présence policière aux abords du conseil communautaire. Jeanne fait une proposition de texte à l'équipe de coordination.	Jeanne	
I	4-Information sur la réunion des communes du Causse du 22 janvier Plus d'informations seront données quand le compte-rendu nous sera parvenu. Des réunions plénières sont prévues tous les deux mois. Seuls deux points ont été traités. Il y a quatre groupes : cantine de Fontbonne, MAM, fibre, PLUI. Pour l'instant, le groupe PLUI ne fonctionne pas.		
D	La commission PLUI contacte les autres communes du Causse et organise une réunion.		

1 Nature : D = décision, I = information importante, R = idée à reprendre ; C = Avis consultation

2 Émetteur pour les informations, responsable pour les décisions

Nature	Quoi	Qui	Pour le
I	5-Café Citoyens du 5 février et réunion Jeunes Otre Bernard, Nathalie, Thierry, Leonore et Gérard ont prévu d'y participer. Réunion Jeunes l'après-midi du 5.		
D C	6-Achat de la parcelle qui contient un des châteaux d'eau La parcelle AA0028 qui contient un des châteaux d'eau doit, selon l'ARS, être achetée par la commune pour que nous puissions vendre l'eau. Des négociations sont en cours avec les propriétaires actuels sur le prix. Nous décidons de payer au maximum 1 200 € la parcelle. Il y a une urgence parce que les travaux avancent et que de premiers essais de mise en eau du châteaux d'eau du Castellet vont avoir lieu dans le mois. Il serait possible d'exproprier, ce pourrait être rapide dans la situation actuelle. Ce que dit l'ARS n'est pas sûr. La parcelle est par ailleurs intéressante historiquement.	Leonore Jérémie	
D I I	7-Fiches Projets et budget Nous avons beaucoup de projets, une première étape pour avoir des subventions est de faire des fiches projets. Mais la commune doit financer 30 % des projets, il est donc nécessaire de faire des choix, de définir les priorités. Il est décidé de faire le jeudi 3 février à 14h une réunion de préparation avec les personnes qui ont des projets à financer, Claire Élie et la commission finances. Le budget doit être validé (voté par le conseil municipal) avant le 30 mars. Nous pouvons demander l'aide de la 4C81 et au PETR (Julien Prat)		
C C	8-Priorités sur l'utilisation de Nextcloud Gérard propose comme priorités : stockage des comptes-rendus et fichiers communs pour les personnes de la Coordination et les membres des commissions (donc inscrire ces personnes sur nextcloud) et le calendrier avec les dates de réunions, que ce calendrier soit public. Christophe, l'ami de Jérémie qui un temps devait nous former mais qui ne donne plus de nouvelles, proposait d'utiliser un outil permettant de faire en commun nos compte-rendus. Mais nous avons besoin de formation pour cela et plus généralement pour d'autres utilisations. Jérémie a le contact avec Bernard Vandendaele pour un PEC subventionné à 80 %, il est compétent en informatique mais ne connaissait pas nextcloud, il est en train de se former à cet outil. Mais un contrat PEC a une durée de 9 mois, il n'y a besoin que de 3 mois pour nextcloud. Nous avons d'autres besoins en informatique, il y a les deux personnes engagées à la 4C qui peuvent nous apporter un appui. Un contrat PEC nous serait aussi utile pour d'autres besoins : travaux sur les bâtiments communaux, etc.		
C D	9-Fascicule Pôl Roux et exposition Fascicule sur Pôl Roux et l'exposition, coût 5 000 € pour 50 pages en 500 exemplaires. Ce coût comprend celui du rédacteur et des photographes. Jérémie se propose pour faire les photos gratuitement, Thierry pour faire la mise en page, Paul Rives fait la rédaction. Thierry se renseigne sur le coût d'autres imprimeurs.	Thierry	

Nature	Quoi	Qui	Pour le
D R	<p>10-Parrainage présidentielles Il n'y a pas eu de réunion pour l'instant. Elle est à organiser avec les volontaires pour y participer : Melvin, Jeanne, Jérémie, Leonore. Ils se concertent pour organiser la réunion.</p> <p>Une solution peut être d'attendre la publication par le Conseil Constitutionnel des parrainages reçus par chaque candidat et de décider en fonction des candidats à qui il manque des parrainages.</p>	Melvin	
I C D	<p>11-Logement d'Hélène Hélène quitte son logement le 15 mars. Plusieurs personnes sont intéressées qui vivent à Vaour et n'ont ou n'auront plus de logement.</p> <p>Un choix est à faire, il est souhaitable de mettre au point un barème de critères pour l'attribution des logement communaux dans un souci d'équité et de transparence. La commission sociale fera prochainement une proposition de barème au groupe de coordination.</p>		
I D	<p>12-Logements Cité du Lac Il est possible de rompre un bail à l'échéance prévue pour plusieurs raisons dont la nécessité de faire des travaux.</p> <p>C'est une raison qu'il est possible d'utiliser pour un logement de la Cité du Lac, Julie s'en occupe.</p>	Julie Julie	